



Le président de la République, Paul Biya, a pris le 29 janvier 2017, un décret habilitant le ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, Louis Paul Motaze, à signer avec la banque Société générale, un accord de prêt d'un montant de 5 millions de dollars (3 milliards de F CFA).

Selon les termes du décret présidentiel, cette enveloppe financière devra servir au financement des études de faisabilité et de conception du projet de réhabilitation et d'extension du système de traitement et de distribution de l'eau potable dans les villes de Buea, Tiko et Mutengene, département du Fako, région du Sud-Ouest.

En 2014 déjà, le gouvernement camerounais avait engagé les travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable dans les villes susmentionnées pour un montant de 2,8 milliards de F CFA (environ 4,7 millions de dollars).

Le déblocage de ces fonds avait permis de construire une nouvelle station de pompage d'eau brute et accroître la production de près de 4000 mètres cubes d'eau potable par jour. A la faveur de cet important investissement, l'offre d'eau potable est passée de 8.000 à 12000 mètres cubes par jour, dans la ville de Buea.

Il est à noter que ces actions du gouvernement en faveur de l'amélioration de

l'approvisionnement des populations de la région du Sud-Ouest en eau de bonne qualité se déroulent parallèlement à la mise en œuvre du programme d'urgence de renforcement des capacités d'alimentation en eau potable à Buea et ses environs.

Ce programme d'urgence, élaboré par le ministère de l'énergie et de l'eau, permettra, à terme, de produire un volume d'eau potable supplémentaire de 2000 mètres cubes par jour.

La capacité totale de production d'eau potable pour la ville de Buea, passera à 14000 mètres cube. Suite à la réforme universitaire de 1993, Buea, chef-lieu de la région du Sud-Ouest, abrite une université d'Etat et plusieurs grandes écoles.

Toutes choses qui ont contribué à l'augmentation significative de sa population et donc, à une forte demande en eau potable que les pouvoirs publics s'efforcent de satisfaire.
